

## Syndicat CGT Michelin

### *La mascarade de la crise...*

La fermeture temporaire de l'usine sur la deuxième semaine de février, n'a plus aucune justification, mais en a-t-elle eu une un jour !

Au-delà des travaux de maintenance, du fonctionnement normal de l'atelier EUR LOG, voilà que maintenant la direction de l'usine envisage la réalisation de chantiers bib standard sur cette semaine là.

Pourtant lors des informations faites à l'ensemble du personnel, c'est bien la fermeture temporaire pour pratiquement toutes et tous les salariés qui avait été annoncée. Tous ces revirements sont totalement illogiques.

Les niveaux de production actuellement très élevés démontrent l'inexistence de la prétendue crise.

Rien ne s'oppose donc à ce que l'usine fonctionne normalement sans passer par une fermeture imposée, ne serait ce que pour assurer les commandes. Il faut bien se rappeler que tout au long de l'année 2008, on nous a toujours répété que faute de pouvoir produire plus, Michelin ne pouvait satisfaire l'ensemble des clients. Donc ces commandes non satisfaites nécessitent d'être produites, question de logique.

La direction a choisi une autre voie, celle qui consiste à faire payer aux salariés par leurs propres jours de repos les exigences non pas des marchés, mais principalement celles des gros actionnaires.

A ce sujet, il est totalement anormal de vouloir imposer encore 7 jours supplémentaires de repos sur le 1<sup>er</sup> trimestre, ceci n'est nullement prévu dans l'accord 35 heures signé par Michelin.

Toute cette mascarade sur fond de crise économique, financière organisée en haut lieu, prend tout son sens quand on sait que les dividendes versés aux principaux actionnaires en mai 2009 seront encore en augmentation.

Pour ces gens là, la crise connaît pas !!!

Une raison de plus pour s'inscrire dans l'action unitaire du 29 janvier, et refuser d'être encore une fois les pigeons

CHSCT.....suite

### Les missions internes du CHSCT

Après les missions ERABLE, tant en PAP et BNS qui ont montré de nombreuses problématiques, une mission à la demande des membres CGT, est en cours sur le poste tirebouchonage à l'atelier OP.

La finalité est de proposer un aménagement total de cette machine « vieillotte » sur laquelle les salariés sont exposés à des conditions de travail dégradées, causant des nuisances sur leur santé.

Malgré la connaissance de la situation par la direction, cela n'a pas empêché la mise en place d'une nouvelle tarification qui a conduit à une augmentation de 17% de l'activité sur cette machine.

Voilà encore un exemple qui va à contresens de la préservation de l'intégrité de la santé des opérateurs.

Une démarche à faire : Vous estimez que votre santé a été altérée par vos conditions de travail, n'hésitez pas à faire une demande de reconnaissance au titre de la maladie professionnelle en passant par votre médecin traitant.

la prise en compte effective du plan de prévention proposé par les membres CGT ( voir tract du 13 janvier), la satisfaction des revendications sur les salaires, le respect, les évolutions de carrière auxquels chacun et chacune a droit, sont les axes essentiels de progression pour l'ensemble des salariés.

Toutes les formes de pression que subissent les victimes d'accidents du travail, dont le caractère dissuasif de limiter les prescriptions d'arrêt de travail doivent être également stoppées.

D'autre part, la nécessité de prise en compte de la pénibilité par la possibilité de départs anticipés dès 55 ans à taux plein, s'impose aujourd'hui avec force.

Comme s'impose d'ailleurs, la nécessaire transformation de l'ensemble des contrats CDD en CDI, car la précarité de l'emploi est un facteur aggravant pesant sur les conditions de travail et bien sur de vie.

22 01 09